



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donnée par la soussignée, Julie Dubé, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Flavie, que la Municipalité désire vendre par soumission publique 11 terrains vacants.

La mise à prix minimum est fixée pour chaque terrain, auquel prix s'ajoute toute somme payable par l'acheteur à l'occasion de l'achat d'un terrain, notamment les taxes applicables (TPS et TVQ). Les frais et honoraires de l'acte de vente ainsi que les droits de mutation (si applicables). Toute soumission comportant un prix inférieur au prix minimum demandé sera rejetée. Le montant des taxes ou autre frais applicables ne doit pas apparaître au montant soumis dans le bordereau de soumission.

### **Document d'appel d'offres :**

Le bordereau de soumission devra être remis dans une enveloppe scellée sur laquelle devra être inscrite l'adresse de la propriété faisant l'objet de la soumission (ex. : « TERRAIN NO \_\_\_\_ ROUTE \_\_\_\_ ») et acheminée à l'attention de Julie Dubé au bureau municipal (775, route Flavie-Drapeau, Sainte-Flavie (Québec) G0J 2L0.

### **Dépôt :**

La soumission doit être accompagnée d'un dépôt au montant de 500\$. Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires dont la soumission n'a pas été retenue. Pour le soumissionnaire dont la soumission a été retenue, le dépôt n'est pas remboursable. Le montant du dépôt sera affecté au paiement du prix soumis pour l'acquisition du terrain.

### **Soumissionnaires :**

Tous les propriétaires fonciers de la municipalité de Sainte-Flavie sont invités à soumissionner.

**Responsable :**

Aux fins du présent appel d'offre, la Municipalité invite les soumissionnaires à s'adresser exclusivement à la responsable de l'appel d'offres : madame Julie Dubé, directrice générale et greffière-trésorière, tél. : 418-775-7050 poste 2602, courriel : [direction@sainte-flavie.net](mailto:direction@sainte-flavie.net) ou en son absence, à madame Julie Perreault, directrice générale adjointe, tél. : 418-775-7050 poste 2600, courriel : [info@sainte-flavie.net](mailto:info@sainte-flavie.net) .

**Visite des lieux :**

Toute personne qui désire soumissionner est invitée à visiter les lieux avant de déposer sa soumission.

**Date limite pour le dépôt des soumissions et ouverture des soumissions :**

Les soumissions doivent être reçues au bureau de la Municipalité de Sainte-Flavie au plus tard le lundi, 5 mai 2025 à 17h00. Les soumissions seront ouvertes publiquement à cette date et à cette heure à la salle du conseil de l'édifice municipal de Sainte-Flavie (entrée « Espace communautaire »). Il est de la responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que sa soumission est bien reçue et estampillée au jour et à l'heure de l'ouverture des soumissions.

**Acceptation des soumissions :**

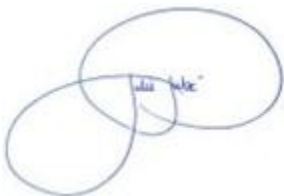
La Municipalité de Sainte-Flavie ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucun frais ni obligations envers les soumissionnaires.

Le soumissionnaire dont l'offre a été acceptée sera informé rapidement et il disposera d'un délai de 10 jours ouvrables pour confirmer son intention de procéder à la transaction. Si le soumissionnaire dont l'offre a été acceptée se désiste ou omet de confirmer son intention dans le délai prescrit, la Municipalité se réserve le droit d'adjuger le terrain à un autre soumissionnaire.

Liste des terrains et informations supplémentaires :

La liste des terrains ainsi que des informations complémentaires sont présentées en annexe à la présente.

Donné à Sainte-Flavie ce 4<sup>e</sup> jour d'avril 2025.



Julie Dubé  
Directrice générale et greffière-trésorière



## Annexe – mise en vente de terrains vacants

### 1. Liste des terrains à vendre et prix de base demandé

Emplacement	Lot(s)	Superficie	Prix de base demandé	
			Sans usage, non contigu 3\$/m <sup>2</sup>	Avec usage et/ou contigu 8\$/m <sup>2</sup>
<b>104, route Langlois</b>	4 071 574 5 762 423	839,5 m <sup>2</sup>	2 518,50\$	6 716,00\$
<b>98, route Poirier</b>	4 071 477	394,0 m <sup>2</sup>	1 182,00\$	3 152,00\$
<b>110, route Poirier</b>	4 071 469	751,0 m <sup>2</sup>	2 253,00\$	6 008,00\$
<b>192, route de la Mer</b>	4 071 525	968,0 m <sup>2</sup>	-	7 744,00\$
<b>204, route de la Mer</b>	4 071 531	882,0 m <sup>2</sup>	2 646,00\$	-
<b>210, route de la Mer</b>	4 071 536	481,0 m <sup>2</sup>	1 443,00\$	-
<b>218, route de la Mer</b>	4 795 144	346,5 m <sup>2</sup>	1 039,50\$	2 772,00\$
<b>238, route de la Mer</b>	4 071 555	647,0 m <sup>2</sup>	1 941,00\$	5 176,00\$
<b>242, route de la Mer</b>	4 071 558	458,0 m <sup>2</sup>	1 374,00\$	3 664,00\$
<b>260, route de la Mer</b>	4 071 566 4 896 525	791,1 m <sup>2</sup>	2 373,30\$	-
<b>268, route de la Mer</b>	4 666 831 4 666 832	1 619,0 m <sup>2</sup>	4 857,00\$	12 952,00\$

Une fiche informative pour chaque terrain peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse [www.sainte-flavie.net](http://www.sainte-flavie.net), sous l'onglet « Vivre à Sainte-Flavie » dans la section « Immobilier ». Ces fiches peuvent aussi être fournies sur demande à la Municipalité.

La matrice graphique, permettant de localiser les terrains et de visionner la photographie aérienne peut être consultée en ligne : <https://mrcmitis.ca/matrices-graphiques/>.

## **2. Garanties et titres**

Cette vente est faite sans aucune garantie. Le soumissionnaire s'engage à acheter le terrain dans l'état où il se trouve, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction. La Municipalité ne s'engage à fournir aucun titre de propriété.

## **3. Prix soumis**

Le prix soumis sur le bordereau ne comprend pas la TPS ni la TVQ, que le soumissionnaire s'engage à payer sur le prix d'achat.

## **4. Règlements d'urbanisme**

Le soumissionnaire doit s'assurer des usages autorisés sur la propriété, en vertu des règlements d'urbanisme en vigueur dans la municipalité, ainsi que de tout règlement ou loi pouvant s'appliquer.

## **5. Motifs de rejet la soumission**

Une erreur sans incidence sur le prix soumis ou une omission en regard des documents d'appel d'offres n'entraîne pas le rejet de la soumission, à la condition que le soumissionnaire effectue les correctifs requis, à la demande du représentant de la Municipalité, dans les 5 jours ouvrables suivants l'ouverture de la soumission.

## **6. Présentation des documents**

Pour chaque terrain, le soumissionnaire doit présenter une offre sur le bordereau prévu à cet effet, et ce dans une enveloppe scellée distincte avec dessus, la mention « Terrain no \_\_\_\_\_ route \_\_\_\_\_ ».

Si le soumissionnaire est une personne morale, une résolution de la société ou de l'organisme validant l'autorité du signataire doit être jointe à la soumission.

## **7. Transfert de propriété**

Le soumissionnaire s'engage à effectuer le transfert de propriété chez le notaire dans un délai de 3 mois suivant la date d'ouverture des soumissions.

Tous les frais reliés au transfert de la propriété sont à la charge du soumissionnaire (ex. notaire, arpenteur, etc.).



Municipalité de Sainte-Flavie  
775, route Flavie-Drapeau  
Sainte-Flavie (Québec) G0J 2L0  
☎ : 418-775-7050  
✉ : info@sainte-flavie.net

## Bordereau de soumission

### Vente des terrains vacants par soumission publique

Terrain (adresse) :

\_\_\_\_\_

Identification du soumissionnaire :

Nom :

\_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone :

\_\_\_\_\_

Courriel :

\_\_\_\_\_

Prix soumis :

\_\_\_\_\_ \$

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, soumissionnaire, certifie que j'ai bien pris connaissance des documents et m'engage, par la présente, à acquérir le terrain ci-haut mentionné au prix que j'ai soumis.

Et j'ai signé à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2025.

Nom en lettres moulées : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_